

L'avenir de la cathédrale de Rimouski

Rapport de la consultation menée au printemps 2017 sur l'acceptabilité sociale des usages et des projets liés à l'avenir de la cathédrale de Rimouski



Contenu de la présentation

Mise en contexte

Résultats du sondage

Résultat des audiences publiques

Analyse de la situation

Recommandations

Période de Question

Mise en contexte

En avril dernier, Mgr Denis Grondin, en accord avec la Fabrique Saint-Germain de Rimouski, a accordé à Kurt Vignola le mandat de consulter la population au sujet de l'avenir de la cathédrale Saint-Germain de Rimouski.

Consultation sur l'acceptabilité sociale des usages et des projets (incluant les moyens de réalisation et les sources de financement) liés à l'avenir de la cathédrale de Rimouski, ainsi que sur l'étude des perceptions de la population face au contexte actuel, qui prévaut depuis la fermeture de l'édifice au public en novembre 2014.

Mise en contexte

Cathédrale fermée depuis novembre 2014

Bâtiment possédant un caractère patrimonial

Signification importante pour l'histoire locale : élément déclencheur du développement institutionnel de la ville

Contient un orgue, des œuvres d'art, des restes humains

Les propositions de relance émises depuis 2014 n'ont pas abouti

Résultats du sondage

De façon globale, le sondage avait ces objectifs :

- Connaître le degré d'intérêt et d'attachement des Rimouskois à l'égard de l'avenir de la cathédrale Saint-Germain;
- Mesurer le degré d'accord à l'égard de différents scénarios potentiels quant à l'utilisation et au financement futur pour la cathédrale;
- Dresser le profil des Rimouskois en fonction de leur point de vue quant à l'avenir de la cathédrale Saint-Germain.

On présente ici des éléments significatifs

Le rapport complet du sondage est disponible en ligne :

<http://www.dioceserimouski.com/consultation/>

Résultats du sondage

Scénario à privilégier pour la cathédrale Saint-Germain de Rimouski



Parmi cinq scénarios pouvant être envisagés pour l'avenir de la cathédrale Saint-Germain de Rimouski, la conversion du bâtiment est celui qui est privilégié (77%). On remarque également que les divers scénarios laissant place à la religion sont populaires.

Plus précisément, le tiers (33%) des Rimouskois préfèrent une conversion en un lieu multi-usages, principalement à vocation religieuse, alors que le quart (25%) favorisent une conversion en un lieu multi-usages, principalement à vocation autre que religieuse.

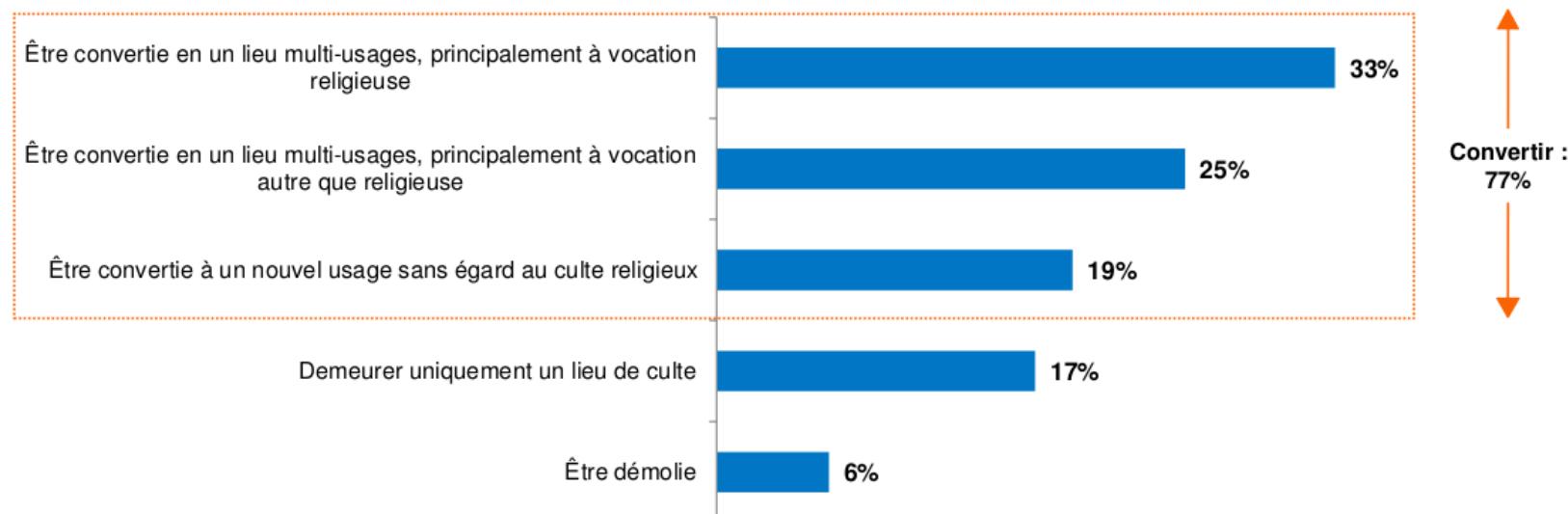
Enfin, notons que 19% optent pour le scénario de conversion de la cathédrale à un nouvel usage sans égard au culte religieux, 17% préfèrent qu'elle demeure uniquement un lieu de culte et seuls 6% optent pour sa démolition.

Q6. La cathédrale Saint-Germain de Rimouski est fermée depuis plus de deux ans due à son mauvais état. Sachant cela et sachant que plusieurs projets sont envisageables pour son avenir, selon vous, lequel des scénarios suivants devrait être privilégié ?

« La cathédrale Saint-Germain de Rimouski devrait... »

MENTION SIMPLE

Base : tous les répondants (n=400)



Léger

RECHERCHE • STRATÉGIE • CONSEIL

Le détail des résultats selon l'âge des répondants et le fait qu'ils aient contribué financièrement ou non dans les deux dernières années à la dîme ou à des offices religieux est présenté en annexe.

Résultats du sondage

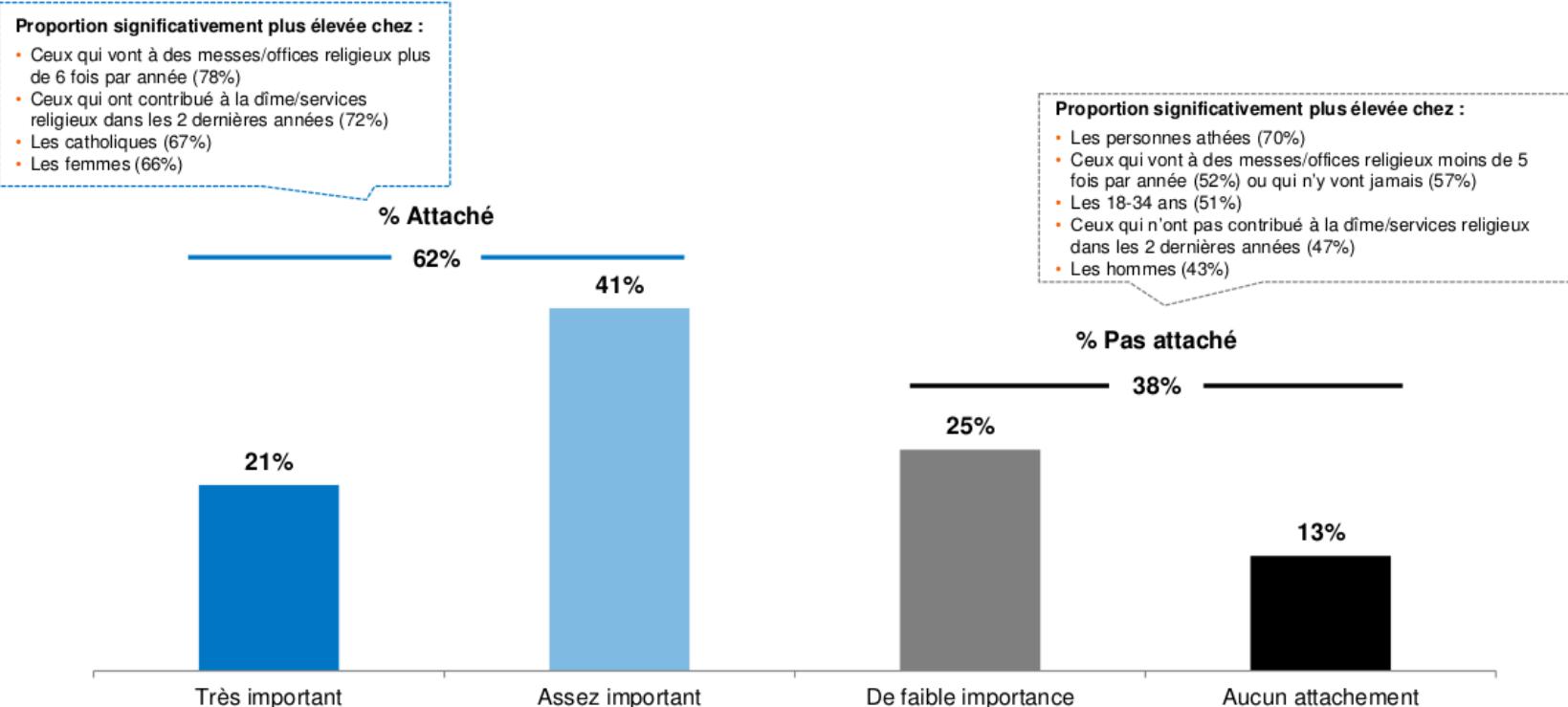
Niveau d'attachement à l'égard de la cathédrale Saint-Germain de Rimouski

» Enfin, en ce qui concerne l'attachement envers la cathédrale Saint-Germain de Rimouski, on remarque que la plupart des Rimouskois démontrent un niveau d'attachement très ou assez important (62%).

Q5. Laquelle des affirmations suivantes décrit le mieux votre attachement personnel à la cathédrale Saint-Germain de Rimouski ?

MENTION SIMPLE

Base : tous les répondants (n=400)



Résultats du sondage

Acceptabilité des usages pour la cathédrale Saint-Germain de Rimouski

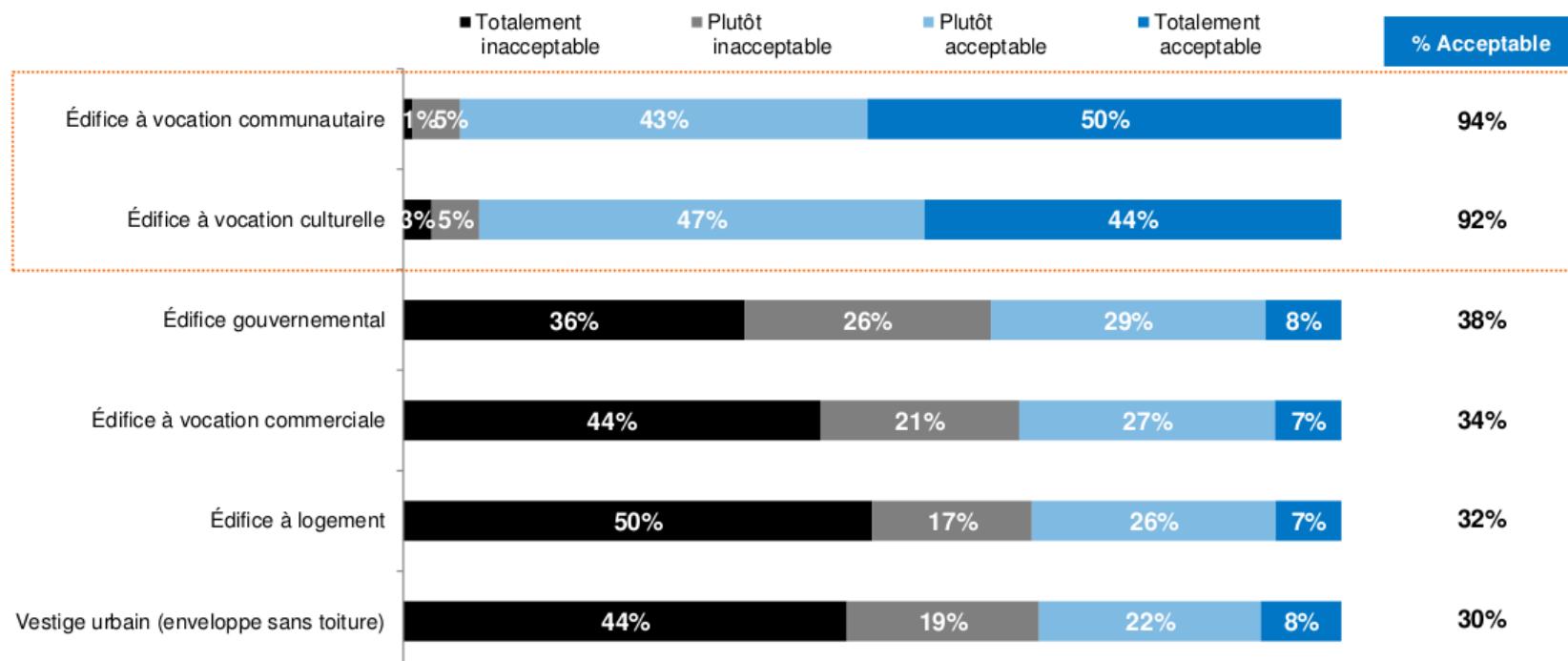
» Par la suite, nous avons présenté six projets d'usages aux 77% des Rimouskois qui privilégièrent une conversion de la cathédrale.

Parmi ceux-ci, presque tous jugent que les projets d'édifice à vocation communautaire (94%) et à vocation culturelle (92%) sont acceptables. Les quatre autres projets proposés sont jugés acceptables par de plus petites proportions (entre 30% et 38%).

Q7. Les usages suivants vous paraissent-ils acceptables dans la cathédrale Saint-Germain de Rimouski ? Pour chacun, est-ce...

MENTION SIMPLE

Base : les répondants qui privilégièrent une conversion de la cathédrale (n=303)



Résultats du sondage

Acceptabilité des usages pour la cathédrale Saint-Germain de Rimouski (suite)

» Dans le même ordre d'idées, nous avons demandé à ceux qui jugent acceptables des projets à vocation commerciale, communautaire et/ou culturelle de prendre position sur trois projets d'usages plus détaillés (bibliothèque, spectacles et restauration).

Les idées de convertir la cathédrale en bibliothèque (83%) ou en lieu de spectacles (80%) plaisent à la majorité de ces répondants, alors que le concept de restauration fait moins l'unanimité (45%).

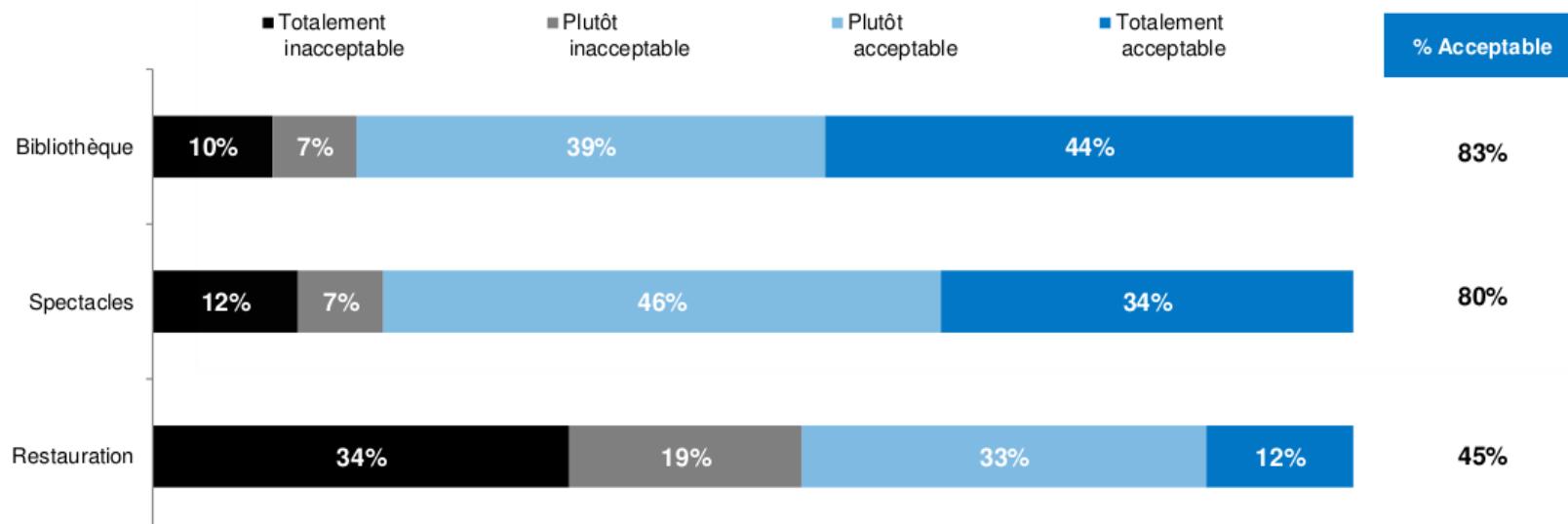
¶ Rappelons que bien que ces proportions soient élevées, les répondants qui se sont prononcés sur cette question étaient d'entrée de jeu favorables à la conversion de la cathédrale ainsi qu'aux usages à vocation commerciale, communautaire et/ou culturelle.

Q7B. De façon plus précise, les usages suivants vous paraissent-ils acceptables dans la cathédrale Saint-Germain de Rimouski ?

Pour chacun, est-ce...

MENTION SIMPLE

Base : les répondants qui jugent acceptables les usages à vocation commerciale, communautaire et / ou culturelle (n=293)



Léger

RECHERCHE • STRATÉGIE • CONSEIL

Le complément à 100% désigne les mentions « Ne sait pas / Refus ».

Résultats du sondage

Propension à contribuer financièrement à différents projets entourant la cathédrale Saint-Germain de Rimouski



Le dernier volet de l'étude portait sur les moyens de financement envisageables pour assurer l'avenir de la cathédrale Saint-Germain de Rimouski.

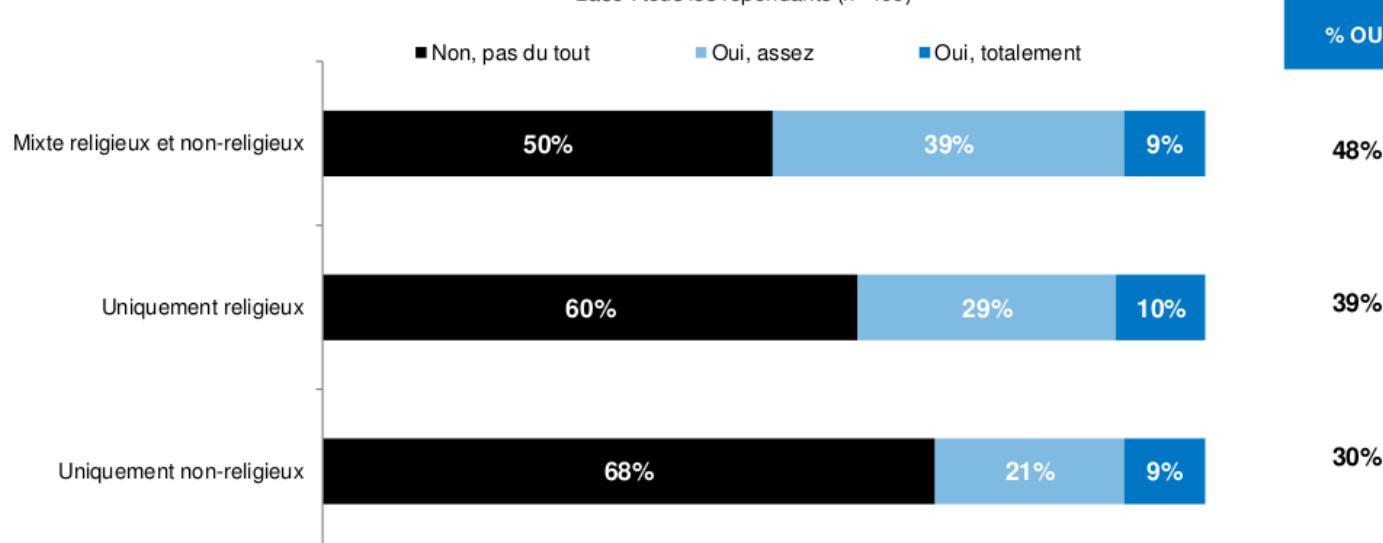
Dans un premier temps, on apprend que près de la moitié des Rimouskois seraient disposés à contribuer financièrement à un projet pour rendre la cathédrale fonctionnelle dans un cadre mixte religieux et non-religieux (48%), alors que 39% seraient prêts à y contribuer dans un cadre uniquement religieux et 30%, dans un cadre uniquement non-religieux.

Puis, selon le scénario privilégié pour l'avenir de la cathédrale et selon le fait d'avoir contribué financièrement ou non dans les deux dernières années à la dîme ou à des offices religieux, on remarque quelques différences (voir page suivante).

Q9. Seriez-vous disposé à contribuer financièrement à un projet qui viserait à rendre la cathédrale Saint-Germain de Rimouski fonctionnelle dans un cadre:

MENTION SIMPLE

Base : tous les répondants (n=400)



Résultats du sondage

Préservation de l'apparence intérieure de la cathédrale Saint-Germain de Rimouski

» Enfin, si un projet sortant du cadre religieux était retenu pour l'avenir de la cathédrale Saint-Germain, la plupart des Rimouskois souhaiteraient que l'aspect intérieur soit partiellement transformé, tout en laissant entrevoir une partie de l'architecture actuelle (58%).

Quelques différences sont toutefois observées selon le scénario envisagé par les répondants pour l'avenir de la cathédrale et selon le fait d'avoir contribué financièrement dans les deux dernières années à la dîme ou à des offices religieux. Les résultats sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

Q8. Maintenant, advenant le cas où un projet sortant du cadre religieux serait associé au développement de la cathédrale Saint-Germain de Rimouski, laquelle des affirmations suivantes privilégiez-vous en lien avec l'aspect intérieur de la cathédrale ?

MENTION SIMPLE Base : tous les répondants	TOTAL (n=400)	Scénario privilégié pour l'avenir de la cathédrale					Contribution financière à la dîme ou services religieux dans les 2 dernières années	
		Convertir, princ. à vocation religieuse (n=140)	Convertir, princ. à vocation autre que religieuse (n=98)	Convertir, nouvel usage sans égard au culte (n=65)	Demeurer lieu de culte uniquement (n=71)	Démolir (n=26*)	Oui (n=197)	Non (n=199)
Partiellement transformé, tout en laissant entrevoir une partie de l'architecture actuelle	58%	64%	76%	65%	19%	37%	57%	59%
Intégralement préservé	27%	31%	8%	8%	70%	16%	30%	20%
Complètement transformé	15%	5%	16%	28%	10%	46%	13%	21%

Résultats du sondage

Opinion à l'égard du nombre d'églises à Rimouski

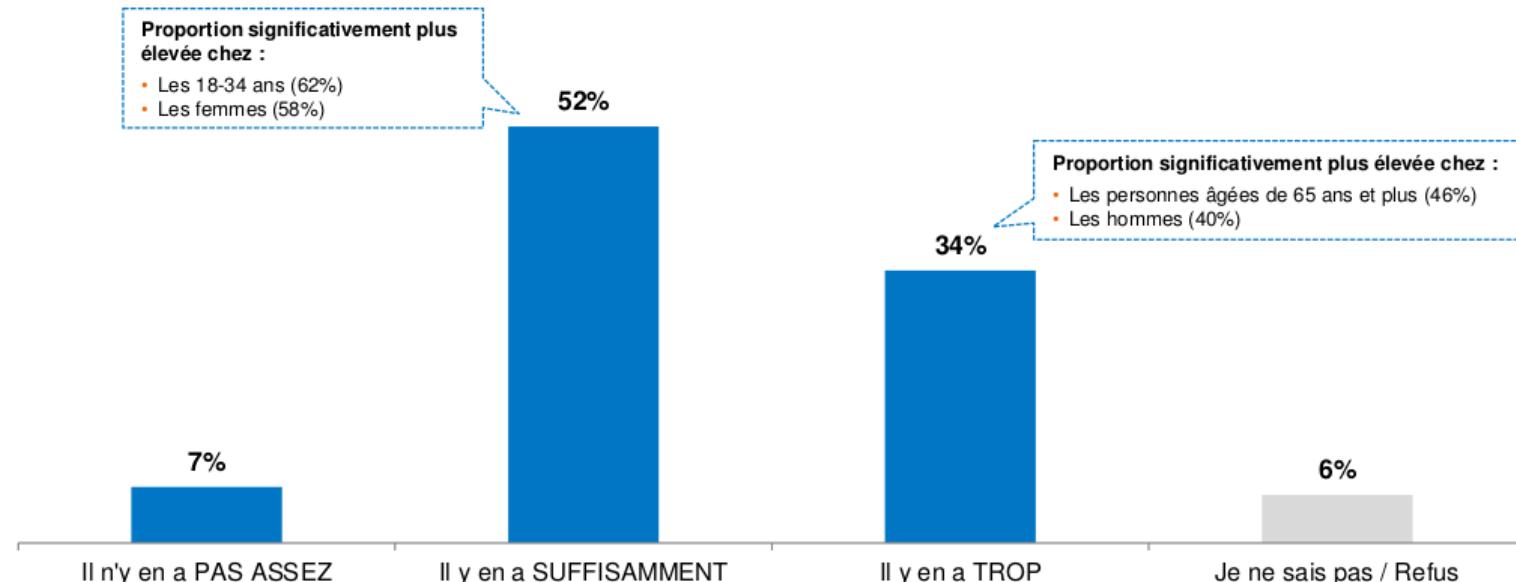
» D'entrée de jeu, lorsque questionnés sur leur perception quant au nombre d'églises à Rimouski compte tenu des besoins locaux, les citoyens estiment que ce nombre est suffisant (52%).

Notons que 34% jugent qu'il est trop élevé et que seuls 7% estiment qu'il n'y a pas assez d'églises à Rimouski.

Q1. Comment décrivez-vous la situation du nombre d'églises à Rimouski, compte tenu des besoins locaux.

MENTION SIMPLE

Base : tous les répondants (n=400)



Résultats du sondage

Église(s) à conserver pour l'usage du culte

» Puis, il a été demandé à ceux qui jugent qu'il y a trop d'églises à Rimouski d'identifier quelle(s) église(s) devrai(en)t être conservée(s) pour l'usage du culte.

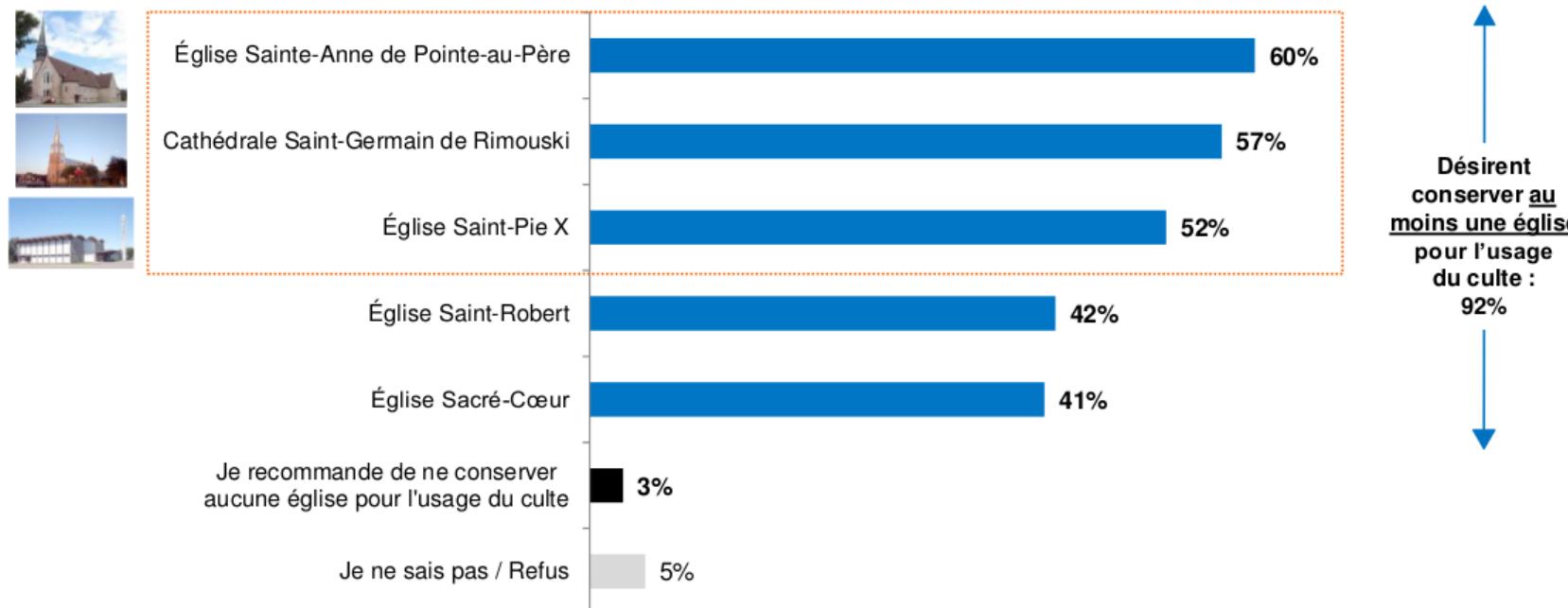
Presque tous (92%) identifient au moins une église ; l'église Sainte-Anne de Pointe-au-Père (60%), la cathédrale Saint-Germain (57%) ainsi que l'église Saint-Pie X (52%) étant les plus souvent mentionnées.

Q2. Vous mentionnez que compte tenu des besoins locaux, il y a trop d'églises à Rimouski.

Veuillez identifier, parmi la liste suivante, les églises que vous recommandez de conserver pour l'usage du culte :

MENTIONS MULTIPLES*

Base : les répondants qui considèrent qu'il y a TROP d'églises à Rimouski (n=148)



Résultats du sondage

Accord sur le fait de céder l'église Saint-Pie X pour financer un projet lié à la cathédrale Saint-Germain



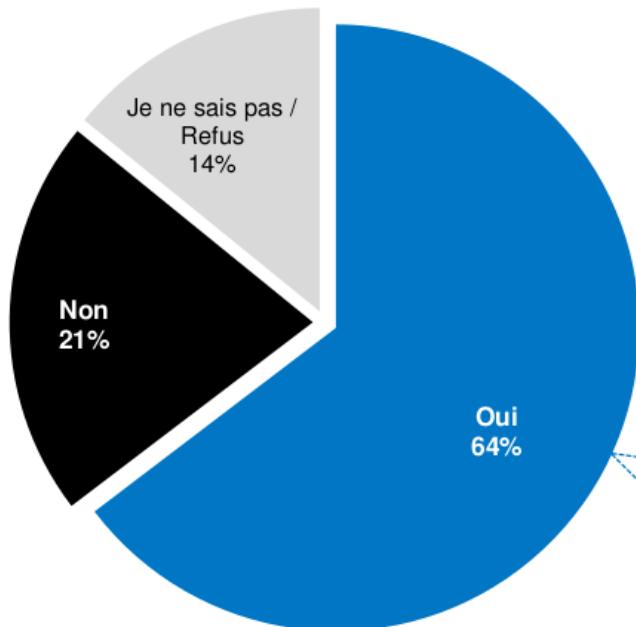
On apprend que la plupart des citoyens de Rimouski (65%) seraient favorables à ce que l'église de Saint-Pie X soit cédée à la ville de Rimouski pour financer un projet lié à la cathédrale Saint-Germain.

► *Fait intéressant : 51% de ceux qui recommandaient de conserver l'église Saint-Pie X pour l'usage du culte seraient tout de même favorables à ce qu'elle soit cédée à la ville de Rimouski pour financer un projet lié à la cathédrale Saint-Germain (39% seraient contre).*

Q11. En terminant, seriez-vous favorable à ce que l'église Saint-Pie X soit cédée à la ville de Rimouski dans le but de financer un projet lié à la cathédrale Saint-Germain de Rimouski?

MENTION SIMPLE

Base : tous les répondants (n=400)



Proportion significativement plus élevée chez :

- Les 18-34 ans (79%)
- Ceux qui se disent bien informés sur la situation entourant la cathédrale (70%)
- Ceux qui ont un attachement élevé envers la cathédrale (69%)

Résultat des audiences publiques

Liste des mémoires reçus

CC-M001- Ville de Rimouski

CC-M002 - Fabrique Saint-Germain

CC-M003 - Amis de l'orgue

CC-M004 - Société rimouskoise du patrimoine

CC-M005 - Regroupement diocésain pour la sauvegarde de la cathédrale de Rimouski

CC-M006 - Cécile Poirier

CC-M007 - Gérald Roy

CC-M008 - Michel Francoeur et Martine Dubé

CC-M009 - Jean-François Lepage - Pascal Gagnon et Rémi Lavoie

CC-M010 - René Roy

CC-M011 - Arlette Lauzier

CC-M012 - Mathieu Martin

CC-M013 - Paul-Émile Vignola

CC-M014 - Denis Bélanger

CC-M015 - Mario Lavoie

Les mémoires publics sont disponibles en ligne :

<http://www.dioceserimouski.com/consultation/>

Analyse de la situation

Corpus documentaire utilisé :

- Résultats du sondage
- mémoires déposés
- articles journalistiques parus depuis trois ans
- rapports rédigés sur la cathédrale
- articles scientifiques
- ouvrage collectif paru en mai 2017

À l'examen de ce corpus, un certain nombre de problématiques se dégagent.

L'analyse est organisée autour de ces problématiques car ce sont elles qui empêchent actuellement le dossier de progresser.

- La confusion entre le caractère patrimonial et la fonction religieuse de l'édifice,
- le financement,
- le leadership local,
- l'orgue
- le centre-ville de Rimouski

Analyse de la situation

La confusion entre le caractère patrimonial et la fonction religieuse de l'édifice :

Le caractère patrimonial est hérité de la fonction religieuse initiale de l'édifice.

Il s'agit d'une église devenue cathédrale. Ses éléments architecturaux notables, tout comme les œuvres d'art qu'elle abrite, sont du domaine religieux.

Cependant, si le caractère patrimonial est acquis et permanent, la fonction (religieuse dans le cas présent) d'un édifice est une assignation modifiable.

Assigner une autre fonction à l'édifice est possible, mais son caractère patrimonial demeure immuable;

Analyse de la situation

Quatre principes applicables à la situation de la cathédrale :

Le propriétaire d'un bien patrimonial est chargé d'une part importante de responsabilité dans l'entretien, la préservation et la mise en valeur de ce bien.

Puisque c'est **la communauté** qui valide le caractère patrimonial par des démarches de classement ou de citation diverses, ce caractère patrimonial entraîne une responsabilité appartenant à la communauté (et donc à ses représentants), peu importe la fonction assignée à l'édifice

Si un édifice à caractère patrimonial ouvert au public a bénéficié d'un soutien financier important de la population pour son entretien, au fil du temps, son propriétaire a minimalement une **dette morale** envers la population, car elle a soutenu son édifice durant ce temps;.

Investir dans le caractère patrimonial d'un édifice auquel est assigné une fonction religieuse **n'équivaut pas** à soutenir des activités religieuses.

Analyse de la situation

Caractère patrimonial et valeur patrimoniale sont deux éléments distincts :

Le caractère patrimonial entraîne automatiquement une évaluation de la valeur patrimoniale.

Cette valeur doit être établie

- par la communauté de proximité,
- par la communauté scientifique.

Les démarches de classement,

Soumissions à une grille de critères générales conçue par des organisations tierces.

Pour admissibilité à du financement, à du soutien technique, protection.

Utilisées pour la gestion de fonds, limiter l'admissibilité.

Elles ne peuvent pas discréditer des travaux scientifiques.

Elles ne constituent en rien un substitut au jugement de la communauté de proximité

- la valeur patrimoniale est associée à la dimension identitaire

Analyse de la situation

Caractère patrimonial et valeur patrimoniale sont deux éléments distincts :

La valeur patrimoniale de la cathédrale de Rimouski **ne devrait pas** être établie en fonction du jugement émis par des autorités externes.

C'est **à la population et à la communauté scientifique** de la déterminer.

Dans le cas de la communauté scientifique, on peut déjà trouver des textes sérieux qui indiquent une valeur patrimoniale plutôt élevée pour ce bâtiment.

Dans le cas de la communauté de proximité, l'existence d'une citation par la Ville de Rimouski et l'existence de démarches visant à obtenir un classement patrimonial tendent à indiquer une valeur patrimoniale plus élevée que celle établie par le Conseil du patrimoine religieux.

Analyse de la situation

Le financement :

Caractère patrimonial = **responsabilité** liée à la préservation du bien collectif

Le propriétaire a des **obligations supplémentaires**

C'est pourquoi il existe des programmes d'**aide financière** pour alléger ce fardeau.

Dans la situation actuelle de la cathédrale de Rimouski, ces formes d'aide financière manquent cruellement.

Analyse de la situation

Le financement :

Problème : repose sur les contributions des croyants.

Question Q14 du sondage :

Donateurs majoritairement représentés par le groupe des 65 ans et plus (62 %) et par le groupe des personnes au revenu familial annuel brut de moins de 40 000 \$ (59 %).

Ce sont donc des **personnes âgées** et des **personnes à faible revenu** qui contribuent principalement à la campagne de capitation ou aux services religieux.

La « dîme », comme on l'appelle, et la tarification des services religieux

- **perspective d'utilisateur-payeur.**
- **pas adaptés** à la préservation et à la mise en valeur d'un édifice patrimonial.

Il faut donc établir **un mode de financement spécifique** pour le maintien du caractère patrimonial de la cathédrale de Rimouski.

Analyse de la situation

Le financement :

les œuvres d'art et l'orgue nécessitent des **conditions particulières de conservation**

- devraient être assurés à leur pleine valeur.
- des plans de conservation, d'entretien et de mise en valeur de ces objets devraient exister

De tels plans entraînent des coûts importants dont il faudra tenir compte pour l'avenir de la cathédrale, **quel que soit le scénario** retenu.

Une solution qui consisterait à simplement réparer l'édifice n'empêcherait aucunement les œuvres d'art et l'orgue de **se dégrader encore plus**.

Analyse de la situation

Le financement :

Continuité de la fonction religieuse permettrait d'éviter des travaux de mise aux normes

Mirage des économies de bouts de chandelle

En passant outre des travaux de mise aux normes

- un bâtiment non conforme à ces normes
- affecte sa sécurité
- diminue la possibilité de le préserver à long terme

Il est plus prudent de viser la mise aux normes la plus complète possible

Effectuer des radoub n'est pas une solution viable - repousse les problèmes

Plutôt constituer un modèle de financement viable à long terme,

- tenant compte des normes
- de la prise en charge du caractère patrimonial de l'édifice
- de son entretien régulier.

Peut sembler effrayant – avantageux sur le long terme

Analyse de la situation

Le leadership local :

Situation actuelle résulte d'un problème de leadership local.

Rimouski est une ville **institutionnelle** et **universitaire** desservie par un grand nombre d'organismes; on y trouve des **acteurs gouvernementaux**, des **organisations civiles** et une imposante **élite locale**, économique et intellectuelle.

Or, ces acteurs se montrent étrangement **discrets** depuis la fermeture de la cathédrale en novembre 2014.

Parmi ces acteurs locaux, quelques-uns doivent faire preuve de leadership, au risque que l'impasse actuelle se résolve par la démolition de la cathédrale

- le diocèse de Rimouski,
- la Fabrique Saint-Germain,
- la Ville de Rimouski,
- les organisations locales œuvrant dans le domaine du développement économique,
- les organisations de mise en valeur du patrimoine
- les organisations locales et régionales pour la mise en valeur de l'art et de la musique.

Analyse de la situation

L'orgue :

L'importance et la qualité de l'orgue de la cathédrale sont reconnus

Cet instrument requiert un espace important pour préserver sa sonorité. Cet espace correspondrait à environ aux **4/5 de la longueur de la nef** de la cathédrale

revendications pour la préservation de l'orgue, mais aucune recherche active de financement visant à préserver l'instrument depuis la fermeture de l'édifice.

Une tentative antérieure de campagne de financement pour la réfection de la console s'est avérée un échec.

la caisse de résonance étant partie intégrante de l'instrument, **les coûts de maintien de cet élément deviennent des coûts associés à l'instrument lui-même**

L'orgue est condamné à subir un sort qui dépendra du projet qui émergera; **son sort est présentement lié à celui de l'édifice.**

Analyse de la situation

L'orgue :

Si un projet modifie le **1/5 ou moins de la longueur de la nef**

- l'orgue demeurerait relativement intact
- cela ne garantit aucunement son entretien

Si un projet modifie **plus de 1/5 de la longueur de la nef**

- il faudra faire une croix sur l'orgue dans son état actuel
- si l'instrument perd sa sonorité, il peut conserver son emplacement et une fonction mémorielle.

Analyse de la situation

Le centre-ville de Rimouski :

Actuellement, certaines zones du centre-ville de Rimouski sont dans un piteux **état**.

- la cathédrale,
- la Grande Place
- l'édifice fédéral sur l'avenue de la Cathédrale

l'éternel problème du **stationnement**

l'absence notoire d'une **place publique** fonctionnelle

La cathédrale est en plein **milieu de ce centre-ville**

elle est l'un des édifices les plus **significatifs sur le plan historique** dans la constitution de ce centre-ville

elle ne fait pas partie des activités de planification actuelle ????

Recommandations

Trois scénarios sont possibles

Scénario 1 :

La **conversion** de la cathédrale (77% des répondants). Ce scénario regroupe les options liées à la conversion de l'édifice, soit un usage majoritairement religieux, un usage laïc avec une place pour la religion et un usage entièrement laïc.

Scénario 2 :

Le **maintient du culte** uniquement ou comme usage principal de la cathédrale (50% des répondants). Ce scénario regroupe les options liées à la présence forte du culte.

Scénario 3 :

La **démolition** de la cathédrale

Recommandations

Scénario 1 : La conversion de la cathédrale

Il s'agit du scénario **le plus populaire selon le sondage**.

Scénario le plus coûteux **initiallement** – le plus susceptible d'obtenir du **financement externe**,
N'est pas le scénario le plus désirable en ce qui concerne le **caractère patrimonial**

Dans ce cas, une restauration serait difficilement envisageable
Réanimation car le recyclage est privilégié par seulement 15% des répondants.

Transformation partielle de l'intérieur en laissant entrevoir une partie de l'architecture (58%)

L'aspect extérieur demeure préservé dans le cadre d'un tel projet.

Recommandations

Scénario 1 : La conversion de la cathédrale

Selon le sondage et les mémoires, sont acceptables :

- un lieu à vocation culturelle
- un lieu à vocation communautaire
- une bibliothèque
- un lieu de spectacles
- un centre d'archives

Variation selon présence ± importante de la religion – **lien** avec les transformations

- Fonction religieuse dominante – transforme peu l'édifice
- Fonction religieuse diminuée – transforme beaucoup plus l'édifice

Doit respecter les désirs de la population à l'effet qu'une partie de l'architecture demeure encore visible.

Recommandations

Scénario 1 : La conversion de la cathédrale

Tout projet devrait démontrer sans équivoque sa **viabilité financière** sur une période d'au moins 15 ans
Ne pas compter sur le financement populaire, autre qu'accessoirement

Les **œuvres d'art devraient être intégrées** dans le nouvel ensemble et les coûts relatifs seraient de la responsabilité du propriétaire - **Plan de conservation et de mise en valeur** de ces biens
Si les œuvres ne pouvaient être conservées volet mémoriel et éducatif par un plan de mev

Si **4/5 de la nef préservée** - l'orgue devrait être intégré au nouvel ensemble
Coûts relatifs seraient de la responsabilité du propriétaire - Plan de conservation et de mev
Sinon, orgue incorporé dans un volet mémoriel et éducatif par un plan de mise en valeur.

Le sous-sol de la cathédrale abrite quelques restes humains.
Déplacement des sépultures vers un cimetière et plan de mise en valeur

Recommandations

Scénario 1 : La conversion de la cathédrale

Même advenant un projet de conversion au sein duquel la religion n'aurait pas de place, le diocèse et la Fabrique Saint-Germain conservent **une responsabilité financière** face à l'édifice – liée à la **dette morale**, laquelle reste à établir avec les partenaires.

Cependant, elle pourrait facilement être **estimée à partir des coûts d'une démolition**.

La Ville de Rimouski devrait également assurer une part du soutien financier, minimalement par la mise en place d'un **programme de financement de l'apparence extérieure** du bâtiment.

Un projet de conversion pourrait également permettre à la Ville de devenir partenaire d'un projet ou même propriétaire de l'édifice.

Recommandations

Scénario 2 : Le maintient du culte uniquement ou comme usage principal de la cathédrale

Scénario le plus désirable du point de vue patrimonial.

La fonction religieuse de l'édifice demeurerait, exclusivement ou dans une proportion très dominante.

Modifications mineures à l'architecture intérieure.

Écarter l'idée de rénover sans mise aux normes ou préservation et mev patrimoniale.

Ensemble des responsabilités : Scénario le plus difficile à financer

- fonds locaux, collectes antérieures infructueuses, mécénat absent
- financement actuel repose sur des personnes âgées et à faible revenu
- Possibilités de financement externe - espoir d'un classement de l'édifice

Seul scénario qui permet d'envisager la **restauration** de l'édifice.

Transformations minimes - 4/5 de la longueur de la nef - sonorité de l'orgue.

Recommandations

Scénario 2 : Le maintient du culte uniquement ou comme usage principal de la cathédrale

Partenariat dans la gestion de l'édifice entre la Fabrique Saint-Germain et un organisme à but non lucratif responsable du financement du caractère patrimonial de l'édifice – la fonction de culte et le caractère patrimonial étant deux éléments distincts.

La propriété de l'édifice constitue un problème.

Dans son mémoire, la Fabrique Saint-Germain a élaboré sur son désir de se départir de la cathédrale.

La propriété de l'édifice pourrait sans doute être dans les mains de l'OBNL alors que la fabrique pourrait jouer un rôle de co-gestionnaire ou de locataire dans un tel scénario.

Recommandations

Scénario 2 : Le maintient du culte uniquement ou comme usage principal de la cathédrale

Bien que le financement du culte puisse s'effectuer selon le modèle de l'utilisateur-payeur, il n'en est pas de même pour la préservation d'un édifice patrimonial.

Démontrer sans équivoque la **viabilité financière sur une période de 15 ans**.
Bien qu'une collecte de fonds puisse être envisagée, elle devrait être accessoire

Tout projet devrait inclure un plan de restauration de l'édifice sur 15 ans

- un plan de mise en valeur du caractère patrimonial de l'édifice
- garantir de préserver au moins les 4/5 de la longueur de la nef (orgue)
- assurer la préservation et la mise en valeur des œuvres d'art
- inclure la préservation et la mise en valeur du sous-sol de la cathédrale.

Recommandations

Scénario 2 : Le maintient du culte uniquement ou comme usage principal de la cathédrale

Propriétaire assume les responsabilités patrimoniales en plus de celles liées à la propriété.

Les responsabilités du diocèse et de la fabrique seraient à établir avec les partenaires;

c'est dans le cadre de ce scénario qu'une réorganisation du parc d'églises pourrait être envisagé par les autorités religieuses.

Les **coûts prévus pour la démolition** de la cathédrale pourraient servir de guide à l'établissement de la participation financière du Diocèse et de la Fabrique.

Les Amis de l'orgue de Rimouski devraient assumer une part des responsabilités associées à l'entretien, à la **préservation et à la mise en valeur de l'orgue**.

La Ville de Rimouski devrait également assurer une part du soutien financier, minimalement par la mise en place d'un **programme de financement de l'apparence extérieure** du bâtiment.

Recommandations

Scénario 3 : La démolition de la cathédrale

Envisagée dans **3 à 5 ans**.

La **transformation de l'édifice en vestige urbain** devrait être la seule option envisagée.

Un vestige urbain consiste en une démolition partielle qui assurerait un **rôle mémoriel de témoin de l'échec de la collectivité** à préserver son patrimoine. Ce vestige pourrait faire partie d'une **place publique**, qui manque au centre-ville.

C'est la Fabrique Saint-Germain et le diocèse qui assumerait les **coûts d'une démolition** et du nettoyage du site.

OBNL devrait être constitué pour financer son caractère patrimonial.

Cet organisme mettrait en place un plan de préservation et de mise en valeur du vestige urbain.

La Ville de Rimouski devrait également assurer une part du soutien financier, minimalement par la mise en place d'un **programme de financement de l'apparence extérieure** du vestige.

Recommandations

Échéancier proposé

Le scénario 1 est l'option sur laquelle le milieu devrait concentrer ses efforts.

Sacrifices en ce qui concerne la valeur patrimoniale

Peut offrir un financement moins dépendant des ressources locales.

Au final, c'est le scénario dont la viabilité à long terme est la plus probable.

Le scénario 2 est toutefois l'option la plus souhaitable - patrimoine

Financement limité – surtout local et population ne veut pas payer.

Le scénario 3 est une option de dernier recours qui n'est pas souhaitable pour le moment.

Recommandations

Échéancier proposé

Pour sortir de l'impasse :

Le **scénario 2** comporte le plus grand nombre d'avantages pour la préservation du patrimoine
Priorité pendant 3 mois (soit jusqu'au 30 septembre 2017) pour le dépôt d'un projet conforme

Après - tout projet conforme au scénario 1 et dont la viabilité financière est démontrée sans équivoque devrait être **accepté sur-le-champ**.

Si aucun projet conforme aux scénarios 1 et 2 n'émerge dans un délai de trois à cinq ans, le **scénario 3 devrait être enclenché** par le diocèse et la Fabrique Saint-Germain.

À titre préventif, les œuvres d'art pouvant être déplacées qui sont présentement dans l'édifice **devraient être assurées et entreposées avant le début de l'automne 2017**.

Période de questions

Merci

Les documents sont disponibles en ligne :

<http://www.dioceserimouski.com/consultation/>